

Asset Management Model Sicav - Amazone Euro Fund

Données au 30 avril 2024

Ceci est un document marketing

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Amazone Euro Fund est un OPCVM de droit luxembourgeois lancé en avril 2006. Le Fonds est actif et géré sans aucune référence à un indice. Précurseur en la matière, le fonds base sa politique d'investissement sur la mixité au sein du top management. Ce qui à l'époque était une intuition s'est vérifié dans les performances. Les équipes mixtes délivrent de meilleurs résultats tant sur le plan financier que dans la motivation des collaborateurs. 90 % minimum des sociétés sélectionnées dans le fonds Amazone Euro Fund intègrent les grands indices d'investissement socialement responsables, prouvant s'il en était besoin que la mixité apporte non seulement un plus haut niveau de résultats mais également une approche plus éthique répondant aux attentes des investisseurs soucieux de s'engager en faveur d'une finance responsable.

CARACTERISTIQUES DU FONDS

Gestionnaire du fonds	Lemanik Asset Management S.A.
Catégorie du fonds	Actions
Secteur	Long uniquement
Taille du fonds	17'898'822.47 EUR
NAV actuelle	164.72 EUR
Frequence d'échanges	Journalière
Heure de clôture	14 :00h (CET)
Nombre d'avois	27

INFORMATIONS IMPORTANTES

Date de lancement	2006-03-01
Domiciliation	Luxembourg
Structure du fonds	Luxembourg Domiciled SICAV
Statut legal	UCITS
Pays d'enregistrement	Luxembourg / France
Pays de distribution	Luxembourg / France
Type ESG	Article 8.

PERFORMANCE & ANALYSES DE RISQUES

(Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs)

Volatilité 1 an	9.14%
Meilleur rendement mensuel	14.06%
Moins bon rendement mensuel	-16.58%
Drawdown maximal	-35.20%

GRAPHIQUE DE PERFORMANCE

(Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs)



Source : Share Class C1 en EUR

PERFORMANCES PASSES

(Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs)

Année courante	5.06%
Performance annuelle - 2023	19.14%
Performance annuelle - 2022	-13.86%
Performance annuelle - 2021	28.36%
Performance annuelle - 2020	-4.90%
Performance annuelle - 2019	23.94%

(Nettes de frais)

PERFORMANCES ADDITIONNELLES

(Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs)

1M	-1.78%
3M	3.29%
6M	16.03%
1 an	9.80%
3 ans	23.00%
5 ans	38.72%

(Nettes de frais)

COMMENTAIRE DE GESTION

Le fonds s'est contracté en avril dans le sillage des marchés avec l'éloignement des perspectives de baisse des taux. Le PIB américain, en progression de seulement 1,6 % au premier trimestre, a enregistré son rythme de croissance le plus faible depuis près de deux ans. L'économie américaine a souffert de pressions inflationnistes plus fortes que prévu, douchant définitivement les espoirs de voir les taux amorcer leur baisse à partir de juin. Les anticipations d'une décade de 150 points de base des taux de la Réserve Fédérale en 2024, qui prévalaient en début d'année, sont ramenées à 30 points base et reportées à l'automne. Le déphasage s'est ainsi accentué avec l'Europe, où l'inflation a poursuivi sa décade en mars. La question est désormais de savoir si la BCE se permettra d'amorcer la baisse de ses taux avant la Réserve Fédérale, sachant que les prix de l'énergie ont repris l'ascenseur. Tout dépendra de l'évolution du conflit israélo-palestinien. A noter que la remontée des prix de l'énergie a profité à Engie qui enregistre la seconde plus forte hausse du portefeuille

Dans ce contexte inflationniste, les titres les plus sensibles au haut niveau des taux ont été les plus sanctionnés, et notamment les valeurs technologiques, malgré des publications trimestrielles conformes aux attentes chez Capgemini, et dépassant les attentes chez Microsoft.

Les valeurs financières ont globalement mieux résisté, notamment les bancaires avec BNP, salué pour la publication d'un résultat trimestriel au-dessus des attentes, ainsi que les assureurs, si l'on exclut le fort impact du détachement de dividendes très généreux chez Axa et Zurich Insurance, qui ne publieront qu'en mai. Près des deux tiers des groupes en portefeuille ont publié leur comptes trimestriels en avril. A part le profit warning de Kering et une déception chez Temenos, les publications sont ressorties globalement à la hauteur des attentes, réservant quelques bonnes surprises, notamment chez Publicis, où la croissance organique des ventes a bien dépassé les attentes, et chez Saint Gobain, où un point bas en terme de volumes semble enfin dépassé, tandis que Schneider a été salué pour une première trimestre record. Mais la meilleure performance revient à Astrazeneca, qui se distingue enfin, avec un bond du titre de près de 13 % sur le mois ! Les marchés ont notamment applaudi le bond de 26 % des ventes en oncologie au premier trimestre, qui totalisent 40 % du CA du groupe !

Ces belles publications sont venues compenser des dégagements dans le secteur du luxe, toujours à la peine en raison de l'atonie économique en Chine, où les indicateurs d'activité publiés en avril sont de nouveau ressortis mitigés. Malgré une publication encore meilleure que prévu chez Hermès, où les ventes trimestrielles ont progressé de 17 % à taux de changes constants, le titre a subi des prises de bénéfices, tandis que chez LVMH, le ralentissement de la croissance a encore plus fortement pesé sur notre petite ligne.

Asset Management Model Sicav - Amazone Euro Fund

Données au 30 avril 2024

Ceci est un document marketing

TOP 5 POSITIONS

Nom	Secteur géographique	Secteur	% NAV
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Produits industriels	5.44
HERMES INTERNATIONAL	France	Produits de conso discrétionnaire	5.03
AIR LIQUIDE SA	France	Matériaux	5.00
PUBLICIS GROUPE	France	Médias	4.82
AXA SA	France	Assurance	4.82

MEILLEURES VARIATIONS MENSUELLES

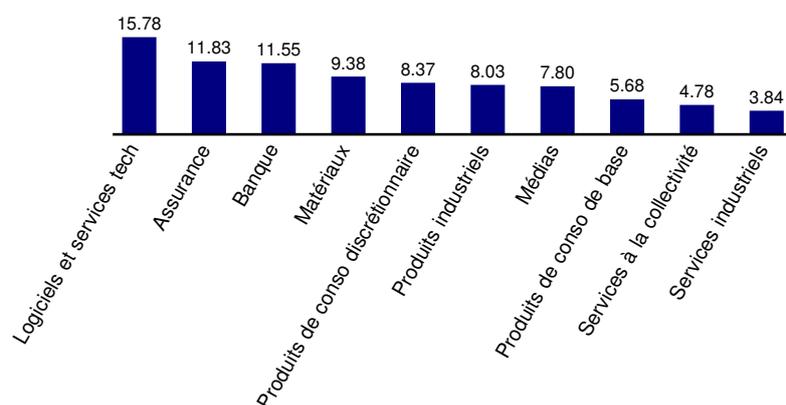
Nom	Perf %
ASTRAZENECA PLC	12.96
Engie SA	4.90
SAINT-GOBAIN	3.80
PUBLICIS GROUPE COMMON STOCK EUR.4	2.77
BNP PARIBAS COMMON STOCK EUR2.	2.66

PIRES VARIATIONS MENSUELLES

Nom	Perf %
ACCENTURE PLC CL A COMMON STOCK USD.0022.5	-13.18
TEMENOS GROUP AG /NAMEN.	-10.83
KERING	-9.92
ZURICH INSURANCE GROUP/NAM	-8.66
MICROSOFT CORP	-7.46

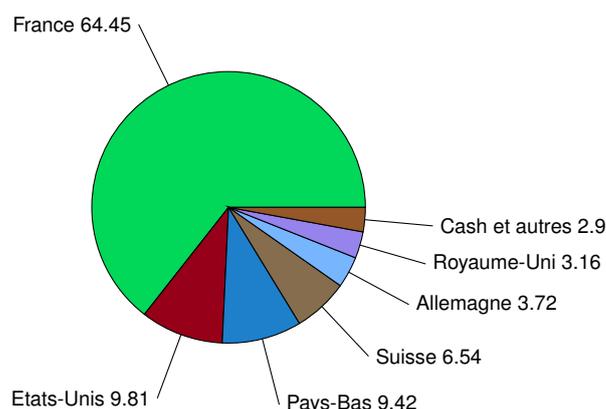
REPARTITION PAR SECTEUR

(% NAV)



REPARTITION PAR PAYS

(% NAV)



FRAIS

Frais d'entrée (en % de la NAV)	0.00%, jusqu'à 3.00%
Frais de gestion	1.50% p.a
Frais de commission de Société de Gestion	0.15% p.a. et 2000 EUR par an
Frais de commission d'Administration Centrale et d'agent de transfert	0.10% p.a
Frais courants	actuellement 2.39% p.a
Commission de performance	10% (de l'augmentation annuelle de la valeur nette d'inventaire au-dessus du High-Water Mark)

La liste des coûts ci-dessus n'est pas exhaustive, le compartiment peut supporter des frais additionnels, veuillez-vous référer au prospectus/KIID pour plus de détails.

Disclaimer

AMAZONE EURO FUND est un compartiment de ASSET MANAGEMENT MODEL SICAV, agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ce document a été préparé par Lemanik Asset Management S.A. et n'est pas destiné à être distribué dans une juridiction ou un pays où sa distribution serait interdite. Aucune juridiction ou pays où la distribution serait illégale.

Ce document doit être lu conjointement avec le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur (KIID). Toutes les transactions doivent être basées sur le dernier prospectus et le KIID les plus récents, qui contiennent de plus amples informations sur les frais, les dépenses, les lieux où les fonds sont autorisés à la vente et les risques liés à votre investissement.

Il s'agit d'informations commerciales. Les investissements dans les fonds de placement sont soumis aux risques du marché. Les résultats des performances passées ne sont pas une indication des résultats futurs. En particulier les résultats de performance se référant à une période de moins de douze mois ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs en raison de la brièveté de la période de comparaison. Les commissions d'émission et de rachat ne sont pas incluses dans les chiffres de performance. En Suisse, le prospectus, les statuts, les rapports annuels et semestriels et/ou tout autre document de ce type, qui sont soumis à l'approbation du Conseil d'administration, sont considérés comme des documents de référence. Un résumé des droits des investisseurs peut être trouvé sur le site internet <http://amazonefund.com/presentation-fonds/> en Français.

Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords conclus pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et Article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Le prospectus et le KIID peuvent être trouvés sur le site internet <http://amazonefund.com/prospectus/> en Français.

FOURNISSEURS DE SERVICE

Gestionnaire d'investissement	Lemanik Asset Management S.A.
Société de gestion	Lemanik Asset Management S.A.
Banque dépositaire	ING Luxembourg S.A.